



APPEL D'OFFRES

ENTRETIEN DE LA HALTE ROUTIÈRE ET DE LA HALTE DE LA PLAGE DE BARACHOIS

La Ville de Percé demande des soumissions pour l'entretien de la halte routière et de la halte de la plage de Barachois au cours de la saison estivale 2019.

Les documents de soumission seront disponibles au bureau de la soussignée, à hôtel de ville, 137, route 132 Ouest, Percé (Québec) G0C 2L0, à compter du 29 mai 2019.

Pour être considérées, les soumissions doivent être présentées sur le formulaire fourni dans les documents de soumission.

Tous les renseignements concernant cet appel d'offres pourront être obtenus auprès de M. Ghislain Pitre directeur général par intérim, par téléphone au numéro 418 782-2933, poste 9-2008, ou par courriel à l'adresse urbanisme@ville.perce.qc.ca.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver entre les mains de la greffière de la Ville de Percé ou son mandaté officiel, au 137, route 132 Ouest, Percé (Québec), G0C 2L0, dans une enveloppe cachetée portant la mention « **Soumission – Entretien de la halte routière et de la halte de la plage de Barachois** », au plus tard le 10 juin 2019, à 15 h.

La Ville de Percé ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Percé, le 23 mai 2019.

Gemma Vibert,
Greffière